

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD.

Le 6 mars 2023, à 19h39, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers Xavier Bouhy, Richard Doyon et Francis Fecteau, ainsi que mesdames les conseillères Dany Plante, Nancy Lessard et Patricia Bolduc formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Assiste également, madame Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière trésorière.

La secrétaire de l'assemblée est madame Carole-Anne Jacques.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

2023-03-050

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté, avec le retrait des items 10 et 17;

1. Déclaration solennelle et mot de bienvenue **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 février ainsi que des séances extraordinaires du 13 et du 27 février 2023 **(R)**
4. Informations générales et retour sur les précédentes séances **(I)**
5. Correspondance **(I et R)**

ADMINISTRATION

6. Autorisation de signature des procès-verbaux antérieurs ainsi que de parapher **(R)**
7. Autorisation appel d'offre pour plan du réaménagement du garage municipal **(R)**
8. 8.1 Demande d'aide financière programme de station de nettoyage d'embarcations 2023-2024 **(R)**
8.2 Demande de prix pour la station de lavage de bateau **(R)**
9. Sécurité Service Incendie : Plan de mise en œuvre **(R)**
- ~~10. Acquisition d'un camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement **(R)**~~
11. Programme d'aide à la voirie local de la part du MTQ – volet entretien du réseau local (ERL) **(R)**

GESTION CONTRACTUELLE

12. Mandat à Stantec pour l'entente industrielle Industrie Bernard **(R)**

GESTION DU TERRITOIRE

13. Avis de motion et dépôt du projet de règlement pour dérogations mineures aux règlements d'urbanisme 235-2023 modifiant le règlement 161-2018 **(R)**
14. Avis de motion et dépôt du projet de règlement démolition 233-2023 **(R)**
15. Avis de motion et dépôt du projet de règlement entretien de bâtiment 234-2023**(R)**
16. Adoption du règlement 230-2023 modifiant le règlement de zonage 157-2018 (amendement zone P-30) **(R)**
- ~~17. Adoption du second projet de règlement 224-2022 modifiant le règlement de zonage 157-2018 **(R)**~~
18. Adoption du règlement RM-SQ-06, concernant la circulation et le stationnement applicable par la Sureté du Québec **(R)**

DOSSIER DES ÉLUS - RAPPORT DES ACTIVITÉS

19. Xavier Bouhy : Service Loisirs et Tourisme
20. Dany Plante : Politique familiale et Comité consultatif scolaire
21. Richard Doyon : Festivités Western
 - 21.1 FWSV: Autorisation de tenir un festival **(R)**
 - 21.2 FWSV: Autorisation de tenir une parade **(R)**
 - 21.3 FWSV: Autorisation de circuler en VTT **(R)**
 - 21.4 FWSV: Autorisation pour installer des haut-parleurs **(R)**
 - 21.5 FWSV : Demande de retrait des pancartes de ralentissement (Rue Doyon) **(R)**
 - 21.6 FWSV : Autorisation de détourner les véhicules de la route 108 sur les chemins municipaux lors de la parade **(R)**
22. Patricia Bolduc : Construction et développement résidentiel
23. Francis Fecteau : APELF, ARLAC et Comité consultatif en urbanisme
24. Nancy Lessard : Culture, Patrimoine et événements
25. Jonathan V. Bolduc: MRC Beauce-Centre et CDI
26. Divers : Loge VIP FWSV
27. Les comptes. **(R)**
28. Période de questions et commentaires. **(I)**
29. Levée ou ajournement de la session. **(R)**

ADOPTÉE

2023-03-051

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 FÉVRIER 2023 AINSI QUE LES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 13 FÉVRIER 2023 ET DU 27 FÉVRIER 2023.

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière 6 février 2023 ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires du 13 février 2023 et du 27 février 2023;

ADOPTÉE

2023-03-052

AUTORISATION DE SIGNATURE DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS AINSI QUE DE PARAPHER

ATTENDU QUE nous avons détecté dans les procès-verbaux antérieurs des erreurs sur les numéros de résolution, sur la pagination, sur certains erronés ainsi que des procès-verbaux non signés par le greffier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Doyon

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la directrice générale à corriger et parapher les procès-verbaux antérieurs.

ADOPTÉE

2023-03-053

AUTORISATION APPEL D'OFFRE POUR PLAN DU RÉAMÉNAGEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder au lancement d'un appel d'offre pour le réaménagement du garage municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le lancement d'appel d'offre pour le réaménagement du garage municipal;

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant;

ADOPTÉE

2023-03-054

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME DE STATION DE NETTOYAGE D'EMBARCATIONS 2023-2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor souhaite installer une station de nettoyage d'embarcations afin de protéger le Lac-Fortin des espèces aquatiques envahissantes (EAE) et des organismes pathogènes;

ATTENDU QUE l'acquisition et l'installation de cette station de lavage sont admissibles au programme de station de nettoyage d'embarcations 2023-2024 du ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide du demandeur et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent ;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur Francis Fecteau,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière;

D'autoriser madame Carole-Anne Jacques à signer cette demande d'aide financière et les documents afférents, le cas échéant;

ADOPTÉE

2023-03-055

MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE D'ALLER SUR INVITATION POUR LA STATION DE NETTOYAGE D'EMBARCATIONS

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller sur invitation pour la station de nettoyage de bateau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le lancement sur invitation pour la station de nettoyage de bateau;

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-056

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE : PLAN DE MISE EN ŒUVRE

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Beauce-Centre, version révisée est entré en fonction le 1er décembre 2016;

ATTENDU QU'à l'intérieur du schéma de couverture de risques, il est prévu de produire un rapport annuel des activités en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le rapport annuel du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 a été produit en partie par chacune des municipalités faisant partie de la MRC Beauce-Centre;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor a pris connaissance du PMO et des indicateurs de performance pour le rapport annuel 2022 et prendra si nécessaire les mesures pour l'amélioration du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en collaboration avec le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC Beauce-Centre;

ATTENDU QUE la force de frappe n'a pas été atteinte en 2022, car le délai d'arrivée n'a pas été atteint qui est de 10 minutes. Nous recommandons de l'augmenter à 15 minutes et le SSI serait en mesure d'avoir au moins 90% à sa force de frappe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le rapport annuel du plan de mise en œuvre – année 6 de la Municipalité de Saint-Victor en regard au schéma de couverture de risques et autorise à le transmettre à la MRC Beauce-Centre qui, par la suite, le transmettra au ministère de la Sécurité publique

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-057

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE DE LA PART DU MTO – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 287 131 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité doit informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité doit attester de la véracité des frais engagés et du fait qu'ils l'ont été pour les routes locales de niveaux 1 et 2.

Proposé par madame Patricia Bolduc,

Et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Victor informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité que les dépenses de fonctionnement admissibles au volet entretien du réseau local (ERL) pour l'exercice 2022.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-058

MANDAT À STANTEC : ENTENTE INDUSTRIELLE INDUSTRIE BERNARD

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor désire connaître les rejets des eaux usées de l'entreprise les Industries Bernard;

ATTENDU QUE la Municipalité désire offrir l'opportunité aux entreprises existantes de se développer et aux entreprises qui désirent s'établir sur le territoire afin de bénéficier des installations de l'usine d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE la firme Stantec a l'expertise d'évaluer la capacité réelle des ouvrages d'assainissement des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Francis Fecteau;

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme d'ingénierie Stantec afin de faire l'évaluation des capacités réelles des ouvrages d'assainissement des eaux usées.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-059

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME 235-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 161-2018

Madame Nancy Lessard donne avis de motion à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement concernant la modification du règlement sur les dérogations mineures 161-2018;

Que Madame Nancy Lessard a déposé au conseil le premier projet de règlement numéro 235-2023 " le règlement des dérogations mineures 161-2018, tel qu'amendé, de la municipalité de Saint-Victor;

Et qu'une dispense de lecture du règlement a été donnée

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-060

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 235-2023,
AMENDANT LE RÈGLEMENT 161-2018 AUX FINS DE MODIFIER
LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor peut modifier sa réglementation de dérogation mineure no. 161-2018, tel qu'amendée, en conformité avec son plan d'urbanisme et les dispositions prévues au sens du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la municipalité régionale de comté (MRC) Beauce-Centre;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Victor modifie son règlement de dérogation mineure en fonction des termes de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1);

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement est donné par Madame Nancy Lessard à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 mars 2023

ATTENDU QU'UNE assemblée publique de consultation sera tenue avant l'adoption du règlement;

ATTENDU QU'UNE copie de ce projet de règlement a été mise à la disposition du conseil 72 heures avant la tenue de la séance;

ATTENDU QUE le règlement a été mis en ligne sur le site Internet de la municipalité 72 heures préalablement à la séance d'adoption dudit règlement;

ATTENDU QUE des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public lors de la présente séance du Conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Nancy Lessard

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, la Municipalité de Saint-Victor peut modifier sa réglementation de dérogation mineure no. 161-2018, tel qu'amendé, en conformité avec son plan d'urbanisme et les dispositions prévues au sens du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la municipalité régionale de comté (MRC) Beauce-Centre;

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-061

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
DÉMOLITION 233-2023**

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ; articles 148.0.1 à 148.0.26, des Lois du Québec, le conseil municipal doit légiférer en la matière;

ATTENDU QUE toute municipalité est tenue de maintenir en vigueur un règlement relatif à la démolition d'immeubles;

ATTENDU QUE ce conseil juge approprié d'établir des normes applicables à la démolition des immeubles afin d'éviter la démolition de bâtiments sans mesure de remplacement et de limiter la quantité de terrains vacants sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE les responsabilités et obligations des municipalités en matière de patrimoine culturel en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Monsieur Richard Doyon à la même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Richard Doyon

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le projet de règlement sur la démolition des bâtiments;

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-062

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
ENTRETIEN DE BÂTIMENT 234-2023**

ATTENDU QU'en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.41, des lois du Québec, le conseil municipal peut légiférer en la matière;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire améliorer la qualité esthétique et visuelle ainsi que de maintenir un niveau de sécurité et de salubrité adéquat sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Madame Nancy Lessard à la même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le projet de règlement sur l'entretien des bâtiments;

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-063

ADOPTION DU RÈGLEMENT 230-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 157-2018 (AMENDEMENT ZONE P-30)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor peut modifier sa réglementation de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, en conformité avec son plan d'urbanisme et les dispositions prévues au sens du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la municipalité régionale de comté (MRC) Beauce-Centre;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Victor modifie son règlement de zonage en fonction des termes de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1);

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur Francis Fecteau à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 janvier 2023.

ATTENDU QU'une séance de consultation publique a eu lieu le 2 février 2023.

ATTENDU QU'UN avis public aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de référendum a été publié le 22 février 2023 et que les demandes devaient être reçues à l'hôtel de ville de Saint-Victor situé au 287 rue marchand au plus tard le 2 mars 2023 à 16h30. Aucune personne ne s'est manifestée.

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public lors de la présente séance du Conseil municipal.

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter du règlement no. 230-2023 amendant le règlement de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, de la municipalité de Saint-Victor, aux fins de créer des normes dans la nouvelle zone mixte M-63.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-064

ADOPTION DU RÈGLEMENT RM-SQ-06, CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU QUE le Conseil juge nécessaire d'adopter un règlement en matière de circulation des véhicules routiers ainsi qu'en matière de stationnement sur les chemins, terrains et autres endroits où le public est autorisé à circuler;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné par Monsieur Francis Fecteau lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le règlement portant le no. RM-SQ-06. soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-065

FWSV: AUTORISATION DE TENIR UN FESTIVAL

ATTENDU QUE la demande des Festivités Western de Saint-Victor d'obtenir une autorisation pour tenir un festival.

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor autorise les Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. à tenir leur édition du Festival Western du 24 juillet au 30 juillet 2023.

Les Festivités Western devront demander à la Sûreté du Québec d'effectuer une surveillance 24 heures sur 24.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-066

FWSV: AUTORISATION DE TENIR UNE PARADE

ATTENDU QUE la demande des Festivités Western d'obtenir une autorisation d'organiser une parade dans les rues du village le 30 juillet 2023.

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser les Festivités Western de Saint-Victor à organiser une parade dans les rues du Village dans le cadre de leur événement annuel, le 30 juillet 2023.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-067

FWSV: AUTORISATION DE CIRCULER EN VTT

ATTENDU QUE la demande des Festivités Western pour avoir l'autorisation de circuler en véhicules tout terrain (VTT) avant et durant la semaine des Festivités.

Proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le personnel des Festivités Western à circuler dans les rues de Saint-Victor en véhicules tout terrain du 17 juillet au 6 août 2023.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-068

FWSV: AUTORISATION POUR INSTALLER DES HAUT-PARLEURS

ATTENDU QUE la demande des Festivités Western d'obtenir une autorisation pour diffuser de la musique dans les rues du village pour l'édition des Festivités Western de Saint-Victor 2023.

Proposé par Monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser les Festivités Western de Saint-Victor à diffuser de la musique dans les rues du village pour la période du 24 au 30 juillet 2023.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-069

FWSV : DEMANDE DE RETRAIT DES PANCARTES DE RALENTISSEMENT (RUE DOYON)

ATTENDU QUE la demande des Festivités Western d'obtenir une autorisation pour retirer les pancartes de ralentissement se trouvant dans la rue Doyon lors de la 44^e édition des festivités Western de Saint-Victor.

Proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser les Festivités Western de Saint-Victor à retirer les pancartes de ralentissement se trouvant dans la rue Doyon lors de la 44^e édition des festivités Western de Saint-Victor qui aura lieu du 24 au 30 juillet 2023.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-070

FWSV : AUTORISATION DE DÉTOURNER LES VÉHICULES DE LA ROUTE 108 SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX LORS DE LA PARADE

ATTENDU QUE la demande des Festivités Western d'obtenir une autorisation pour détourner les véhicules de la route 108 sur les chemins municipaux lors de parade du dimanche 30 juillet 2023.

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser les Festivités Western de Saint-Victor à détourner les véhicules de la route 108 sur les chemins municipaux lors de parade du dimanche 30 juillet 2023.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-071

PROJET LOGE VIP DES FESTIVITÉS WESTERN

ATTENDU QUE les festivités Western veulent faire des loges VIP pour assister au rodéo;

ATTENDU QUE les festivités Western souhaitent avoir un appui financier de la part de la municipalité de Saint-Victor pour leur projet;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor accepte de donner un montant maximum de 25 000\$ pour leur projet de loge VIP;

ATTENDU QUE ce montant de 25 000\$ est conditionnel à la réalisation du projet et une entente de principe entre les 2 parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Richard Doyon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité de Saint-Victor accepte de donner un montant maximum de 25 000\$ pour leur projet de loge VIP conditionnel à la réalisation du projet et une entente de principe entre les 2 parties;

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

LES COMPTES

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil,
d'accepter la liste des comptes suivant.

Téléphone St-Victor	616,54\$
Trans Continentale Distribution	22,94\$
Suzanne Roy	200,00\$
Marie-Soleil Gilbert	924,83\$
Nancy Lagueux	781,84\$
Karen Lessard	505,93\$
Arpo	25 273,23\$
Novalie	470,25\$
Robert-Bob Moran	160,00\$
APOM	220,00\$
Messer	33,70\$
Linde Canada	69,90\$
Veilleux et fils	60,07\$
Energies Sonic	17 785,88\$
Moreau architectes	10 339,13\$
Magasin Coop	1 043,73\$
Purolator	75,72\$
Gingras électrique	409,50\$
Energir	2 588,69\$
Camions Globocam Beauce	50,91\$
Eurofins Environex	1 039,39\$
Quéflex	1 081,77\$
Service équipements GD	575,06\$
Construction Benoit Pépin	3 416,90\$
PJB Industries	1 728,07\$
Centre du Camion Amiante	21 465,93\$
Centre de formation des bâtisseurs	420,00\$
Chauffage Ventilation G.L.	80,48\$
Boutique Carly	406,98\$
Cordonnerie Bureau Enr.	28,74\$
PlanifTime	1 529,17\$
Aqua Beauce	114,00\$
Couture Aluminium	4 359,76\$
Englobe	264,44\$
Stantec	18 767,08\$
Eclaireur Progrès	1 315,20\$
ADMQ	442,65\$
Blanchette Vachon	9 772,88\$
Pluritec	663,99\$
Jean-Claude Bertrand	25,00\$
Equipement de bureau Demers	180,89\$
Hercule Fortin Inc.	208,94\$
Boivin et Gauvin	8 404,67\$
Garage Bizier	553,69\$
Garage Alex Bolduc	634,54\$
Ville de Beauceville	1 601,16\$
La Boulonnerie	8,97\$
Ville Saint-Georges	1 040,20\$
Réseau Bbiblio CNCA	122,07\$

Librairie Sélect	157,28\$
Librairie de la Chaudière	640,48\$
Solutions GA	901,78\$
Extincteur de Beauce	237,44\$
Ecce Terra	2 989,35\$
TOTAL	146 811,74\$

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

2023-03-073

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil,
que la présente séance soit levée à 20h22.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Carole-Anne Jacques
Directrice générale /
Greffière-trésorière